

An aerial photograph of the city of Gatineau, Quebec, Canada, showing a mix of urban development, green spaces, and the Ottawa River. The city skyline is visible in the background, with various buildings and infrastructure. The foreground shows a large green park area with trees and a path.

PLAN CLIMAT

**POUR UNE VILLE
QUI FAIT FACE
AUX DÉFIS
CLIMATIQUES
PHASE 1**



Priorisation des actions du plan Climat

Objectif de présentation : information

Service de la transition
écologique

CELCC

Objectif de la présentation



- Présenter le résultat de l'exercice de priorisation des actions du Plan climat en utilisant la méthodologie développée par l'UQAC

Plan de la présentation

01

Mise en
contexte

03

Questions
commentaires

02

Priorisation
des actions

03

Questions
commentaires

Mise en contexte



GATINEAU

Mise en contexte

- Grâce au partenariat en place avec la Chaire en écoconseil de l'UQAC, il a été possible d'obtenir une proposition de mécanisme de priorisation des actions et mesures du Plan climat.
- Cette méthodologie a été présentée lors de la rencontre de la CELCC d'octobre 2024.
- La méthodologie de l'UQAC permet de bonifier la priorisation actuelle du Plan climat.
- Selon la priorisation actuelle du Plan climat, les priorités du plan climat sont regroupées en 12 actions prioritaires appelées « chantiers ». Ces chantiers comportent des « mesures » prioritaires plus spécifiques. Elles sont au nombre de 45.

Priorisation - méthodologie

- Dans un premier temps, la priorité d'une action serait établie selon la **portée** de l'action. La portée s'évalue en répondant aux questions suivantes :
 - A. À quelle cible de l'objectif de développement durable 13 (ODD) s'adresse l'action?
 - Cible 13.1 Adaptation / Résilience
 - Cible 13.2 Réduction / Mitigation
 - Cible 13.3 Éducation / Mobilisation
 - B. Quelle est la force du lien avec la cible?
 - C. Y a-t-il des liens avec d'autres cibles de l'ODD 13?
- Un maximum de 30 points est accordé pour la portée de l'action. Toute action doit présenter au moins un lien fort avec une des trois cibles qui donne 20 points. Si des liens existent avec les autres cibles de l'ODD 13, on attribue des points supplémentaires.

Priorisation - méthodologie

Exemple

Action 2.11

Mesure : Assurer des transports sobres en carbone dans le cadre des activités de l'organisation municipale

	Cible 13.1 Adaptation/résilience	Cible 13.2 Réduction/mitigation	Cible 13.3 Éducation/mobilisation
A) Force du lien	Nul	Fort	Moyen-Faible
B) Pointage du lien	0	20	2
Total des points /30	22/30		

Ordre de priorisation

En appliquant la méthodologie de l'UQAC, les actions qui obtiennent le plus haut niveau de priorité sont celles qui répondent de manière intégrée aux trois grandes catégories d'évaluation de la grille de priorisation :

1. Mobilisent et éduquent la population;
2. Renforcent la résilience du territoire face aux changements climatiques;
3. Contribuent activement à la réduction des gaz à effet de serre.

Priorisation des actions



GATINEAU



Actions avec niveau de priorité 1 (6 actions)



1.1-Assurer un développement du territoire axé sur la résilience et la carboneutralité



1.4-Assurer le maintien et le développement des aménagements naturels sur les terrains privés.



2.7-Augmenter la part des véhicules électriques dans le parc de véhicules gatinois



3.5-Établir et vérifier l'application des standards durables pour toute nouvelle construction sur le territoire



3.6-Développer un parc immobilier corporatif durable et exemplaire

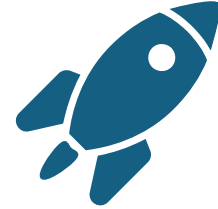


7.1-Mettre sur pied un cadre de gouvernance et de gestion du Plan climat

Actions avec niveau de priorité 2 (27 actions)



3.3- Créer et bonifier des incitatifs axés sur les bâtiments durables



4.2- Détourner les matières organiques de l'enfouissement



1.7- Assurer la résilience des infrastructures et des activités sportives et de loisirs pour faire face aux aléas climatiques



7.3- Mobiliser la population autour de projets en lien avec les objectifs du Plan climat

Les actions de priorité 3 sont celles qui n'agissent fortement que sur un seul des trois leviers stratégiques (11 actions)



1.5- DÉVELOPPER DES
INFRASTRUCTURES DE
CAPTATION DES EAUX DE
RUISSELLEMENT ADAPTÉES AUX
CHANGEMENTS CLIMATIQUES



5.7- ÉTABLIR ET METTRE À JOUR
LES CADRES D'INTERVENTION
POUR ASSISTER LA POPULATION
EN CAS D'ÉVÉNEMENTS
EXTRÊMES



7.4- SENSIBILISER LES EMPLOYÉS
MUNICIPAUX AUX BONNES
PRATIQUES ET ACTIONS
ENGAGÉES PAR L'ORGANISATION
MUNICIPALE

Questions et commentaires



GATINEAU

Annexes

Liste complète des actions par niveau de priorité



GATINEAU

Priorités 1 – 6 actions

- 1.1 Assurer un développement du territoire axé sur la résilience et la carboneutralité
- 1.4 Assurer le maintien et le développement des aménagements naturels sur les terrains privés
- 2.7 Augmenter la part des véhicules électriques dans le parc de véhicules gatinois
- 3.5 Établir et vérifier l'application des standards durables pour toute nouvelle construction sur le territoire
- 3.6 Développer un parc immobilier corporatif durable et exemplaire
- 7.1 Mettre sur pied un cadre de gouvernance et de gestion du Plan climat

Priorités 2 – 27 actions

- 1.6 Établir un cadre de gestion durable pour la construction, la réfection et l'entretien de la voirie municipale
- 1.7 Assurer la résilience des infrastructures et des activités sportives et de loisirs pour faire face aux aléas climatiques
- 2.1 Favoriser le développement du transport collectif à Gatineau
- 2.2 Favoriser le développement du transport actif à Gatineau
- 2.3 Développer l'implantation des plans de gestion déplacements dans les milieux de vie, d'étude et de travail
- 2.4 Développer l'usage des modes de transport durables dans les milieux scolaires

Priorités 2 – 27 actions

- 2.5 Réduire les émissions issues des véhicules thermiques
- 2.6 Élargir l'utilisation et l'offre de solution d'auto-partage
- 2.8 Mettre à jour le Plan de déplacements durables en lien avec les objectifs du Plan climat
- 2.10 Favoriser les habitudes durables de déplacement domicile-travail chez les employés municipaux
- 2.11 Assurer des transports sobres en carbone dans le cadre des activités de l'organisation municipale
- 3.1 Établir un diagnostic et les actions à mener pour un parc immobilier gatinois durable

Priorités 2 – 27 actions

- 3.2 Informer et communiquer sur les mesures applicables et les outils disponibles axés sur les bâtiments durables
- 3.3 Créer et bonifier des incitatifs axés sur les bâtiments durables
- 3.4 Optimiser la réglementation pour favoriser une transition du parc immobilier axée sur le bâtiment durable
- 4.1 Réduire les matières résiduelles à la source
- 4.2 Détourner les matières organiques de l'enfouissement
- 4.4 Réduire la quantité de matières résiduelles destinées à l'enfouissement issues de la gestion municipale

Priorités 2 – 27 actions

- 4.5 Optimisation des procédés de captation des biogaz des installations municipales
- 5.1 Assurer notre résilience face aux inondations
- 5.2 Évaluer l'impact des changements climatiques sur les risques de glissement de terrain sur le territoire de la Ville de Gatineau
- 5.6 Réduire la consommation d'eau potable en période de sécheresse
- 6.1 Stimuler l'économie des communautés locales en misant sur le développement durable
- 6.3 Soutenir les initiatives d'agriculture urbaine et d'éducation à l'agriculture durable
- 7.2 Assurer la résilience de la gestion financière municipale
- 7.3 Mobiliser la population autour de projets en lien avec les objectifs du Plan climat
- 7.5 Structurer la collaboration avec les parties prenantes externes

Priorités 3 – 11 actions

- 1.2 Préserver et valoriser les écosystèmes naturels de notre territoire
- 1.3 Assurer l'intégration d'aménagements naturels dans les projets d'infrastructures sur les espaces publics
- 1.5 Développer des infrastructures de captation des eaux de ruissellement adaptées aux changements climatiques
- 2.9 Assurer la présence d'une expertise en gestion des transports sur le territoire gatinois
- 4.3 Développer l'expertise des services municipaux en bilan carbone pour développer la meilleure stratégie de gestion des matières résiduelles sur le territoire

Priorités 3 – 11 actions

- 5.3 Évaluer les risques de feux de forêt
- 5.4 S'organiser face au développement d'espèces nuisibles à la sécurité et la santé publique
- 5.5 Adapter les infrastructures d'approvisionnement et de distribution d'eau potable
- 5.7 Établir et mettre à jour les cadres d'intervention pour assister la population en cas d'événements extrêmes
- 6.2 Développer une agriculture durable de proximité
- 7.4 Sensibiliser les employés municipaux aux bonnes pratiques et actions engagées par l'organisation municipale